Mairie de Lautrec
81440

EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET :

Levée de la suspension
De l'utilisation du terrain
d'entrainement
arrêté : 4/2024

Le Maire de la Commune de **Lautrec (Tarn)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer l'utilisation des terrains de sport

ARRETONS

Article premier :

L'interdiction d'utilisation du terrain d'entrainement de foot est levée à compter du mercredi 17 janvier 2024.

Article deux :

Le présent arrêté sera notifié à Messieurs les Présidents de Clubs sportifs de la Commune, les Directeurs des Etablissements scolaires qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne de le faire appliquer.

Publié le 16 janvier 2024.

Pour extrait conforme : Fait en Mairie le 16 janvier 2024

Le Maire
Thierry Bardou

MAIRIE de LAUTREC 81 (Tarn)